Association
Insertion
Éducation
Soins

LE PRÉ D'ORIENT SESSAD 1

Espace Arc-en-Ciel

Livret d'accueil de

Pôle Enfance Adolescence Le Pré d'Orient
SESSAD1 Espace Arc-en-ciel
24, rue du Maréchal Joffre
78000 VERSAILLES
Tel : 01 39 02 13 35
Courriel : sessad1lepredorient@wanadoo.fr

Présentation du SESSAD 1

Le SESSAD 1, Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile, est un des services du Pré d'Orient, institution fondée en 1972 par l'APEDIX (Association pour la Promotion des Enfants Déficients et Inadaptés de la Celle Saint-Cloud). Suite à une fusion absorption qui a pris effet le 1/01/2017, l'Association IES (Insertion, éducation et soins) est devenue gestionnaire du SESSAD1 qui fait dorénavant partie du Pôle Enfance-Adolescence Le Pré d'Orient composé d'un IME et de 2 SESSAD.

Le SESSAD 1 est composé de deux unités créées successivement : l'espace Arc-en-ciel qui ouvre en 1991 et l'Espace Enfance en 1994. Le projet de l'Espace Arc-en-ciel reposait sur des demandes d'accompagnement de jeunes enfants de plus en plus fréquentes de la part d'acteurs œuvrant dans le domaine de la petite enfance et du sanitaire. C'est donc dans la perspective de proposer un accompagnement précoce, qui prépare à la socialisation et à la vie en collectivité, qu'il ouvre ses portes en 1991.

Depuis sa création, le SESSAD 1 est un service de soin qui accueille les enfants sur site sur des demi-journées. Il propose des espaces où peuvent se mettre en place un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique qui s'articule avec un accompagnement du lien à la scolarité avec les équipes des établissements scolaires. Ce lien peut être instauré avec les autres lieux de vie que les enfants fréquentent. Ce choix de fonctionnement permet d'offrir à l'enfant un espace protégé. Cet accueil sur site permet de travailler, en appui sur le groupe et le collectif, un projet très individualisé pour chaque enfant dans lequel s'aborde la relation à l'autre et à la collectivité.

Posant comme principe le respect de l'intimité de l'espace de vie familiale, les rencontres avec les parents se font sur le service. L'espace de soin est ainsi différencié de l'école et de la maison permettant à l'enfant de se montrer différent, d'apporter ce qu'il souhaite dans chacun de ces lieux.

Les valeurs associatives

« Dégager l'enfant de la stigmatisation pour lui permettre de construire son identité, l'accompagner dans la prise de conscience de son potentiel et dans l'exploitation de ses capacités. Permettre l'accès à la citoyenneté ».

L'agrément

Le SESSAD 1 accueille 18 enfants de 0 à 13 ans présentés comme « déficients intellectuels », pour lesquels l'évolution nécessite un accompagnement approprié en prenant en compte leur histoire, leur potentialité et l'écoute de leur entourage.

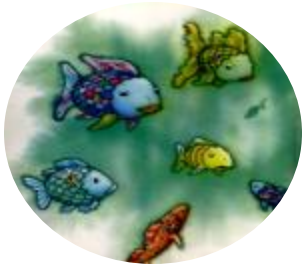

Le financement

Le SESSAD 1 est financé par l'Assurance maladie dans le cadre d'une dotation globale accordée par l'Agence régionale de santé (ARS).

Projet d'Arc-en-Ciel

L'Espace Arc-en-ciel accueille l'enfant avec ses difficultés, là où il en est. La spécificité du service est de proposer, à partir d'un lieu, un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique individualisé à l'intérieur du groupe.
Ces accompagnements permettent d'accueillir l'enfant dans un espace thérapeutique, afin de :

- Construire un climat de confiance.
- Mettre en place un cadre sécurisant en petite collectivité.
- Offrir à l'enfant la possibilité d'un travail individuel et d'un travail de socialisation.
- Proposer des outils pouvant l'aider à prendre conscience de ses possibilités, l'amener à les exploiter.
- Permettre à l'enfant d'être plus disponible aux différents apprentissages.
- L'accompagner dans son lien à la scolarité et aux différents lieux de vie qu'il fréquente.
- L'accompagner dans sa prise d'autonomie.

Il s'agit de proposer à l'enfant des outils pouvant l'aider à prendre conscience de ses possibilités et l'amener à les exploiter pour lui permettre d'être plus disponible aux différents apprentissages.
Cet espace ne se substitue pas aux espaces de vie sociale, (école, centre de loisirs, etc.), mais offre un espace supplémentaire, un lieu de paroles, d'écoute et d'échanges.

Le SESSAD assure l'organisation et la coordination des soins.

Lors des réunions hebdomadaires de l'équipe pluridisciplinaire de l'Espace Arc-en-ciel, les difficultés, les progrès et les capacités des enfants sont abordés permettant l'élaboration de l'accompagnement. Il y est apprécié de façon régulière le suivi du projet de chaque enfant et

ponctuellement le moment opportun de proposer une rééducation (le plus souvent orthophonique).
Les rééducations mises en place à l'initiative de la famille sans concertation avec le SESSAD, ne peuvent avoir lieu qu'en dehors du temps de présence de l'enfant dans le service.

Processus d'admission

1. Suite à la demande faite par la famille et l'enfant et après orientation par la MDPH, (Maison départementale des personnes handicapées).

2. L'enfant et ses parents rencontrent successivement le Directeur, le chef Service, puis le pédopsychiatre.

3. Un stage de 3 jours est proposé à l'enfant à l'issue duquel l'équipe pluridisciplinaire se concerte afin de déterminer la pertinence de l'admission de l'enfant.

4. Ces différentes étapes franchies, l'admission peut être proposée par le Directeur à l'enfant et ses parents lors de l'entretien d'admission. Le Sessad étant un service de soins, il prend le relais des soins antérieurs pour l'organisation et la coordination des rééducations. À ce moment-là, nous indiquons le nom du psychothérapeute qui recevra l'enfant et sa famille tout au long du séjour dans le service.

Les documents suivants sont remis à la famille :

- Le document individuel de prise en charge,
- Le règlement de fonctionnement,
- Le calendrier,
- La liste nominative des professionnels du service.

Liens avec les familles

Avec l'équipe éducative :

- La réunion d'informations et d'échanges en début d'année,
- La présentation du document individuel de prise en charge de l'enfant,
- La prolongation de séjour où le projet individuel est réévalué,
- Les contacts réguliers avec la chef de service et l'équipe éducative (en semaine ou le samedi matin) pour échanger ou transmettre des informations sur des événements dans la vie familiale, etc.
- D'autres moments plus conviviaux sont proposés en fin d'année.

Avec les psychothérapeutes :

Un référent thérapeutique, psychologue, est nommé pour l'enfant et ses parents. Des rencontres régulières impliquant une écoute particulière sont proposées à l'enfant et à ses parents selon un rythme défini avec eux.

Avec le médecin psychiatre :

Le médecin psychiatre rencontre les familles et les enfants dans le cadre du processus d'admission. Des rendez-vous peuvent également se faire à l'occasion des prolongations, des orientations ou pour toute autre demande.

Liens avec l'école

Une éducatrice référente, désignée pour chaque enfant, est chargée du suivi avec l'école, et rencontre très régulièrement l'enseignant afin d'établir un lien dont l'enfant bénéficiera. Elle est présente avec la chef de service aux ESS (Equipes de Suivi de la Scolarisation) qui ont lieu à l'école

Vie pratique

Horaires d'ouverture

Le service est ouvert 206 jours par an.
Les enfants sont accueillis :

- Lundi, mardi de 13h30 à 16h00
- Mercredi matin de 9h à 12h30 avec un temps de repas
- Jeudi de 9h à 11h 15
- Vendredi de 13h30 à 15h45

Calendrier

Le calendrier annuel, remis à la famille, suit au plus près les vacances scolaires à l'exception de quelques jours à la Toussaint, en février et en juillet.

Transport

Le transport des enfants est assuré par des transporteurs conventionnés à la charge du SESSAD. Il arrive que l'accompagnement soit assuré par les parents ou les éducatrices pour des trajets proches.

Assurance

Le SESSAD est assuré par la MAIF.

Repas

Le repas est pris sur place le mercredi (dont le coût est à la charge des familles). Les autres jours, les enfants déjeunent dans leur école ou au domicile.

L'espace Arc-en-Ciel,

Qu'est-ce que c'est ?

A l'espace Arc-en-Ciel, tu seras accueilli avec d'autres enfants.
Au début, nous apprendrons à nous connaître.

Tu pourras :

- *apprendre à jouer avec les autres,*
- *découvrir que tu sais faire plein de choses,*
- *avoir envie d'en apprendre d'autres,*
- *nous faire part de tes soucis,*
- *continuer de grandir.*

Le déroulement de la demi-journée

Les éducatrices t'accueilleront avec les autres enfants.
Tu pourras profiter pendant un petit temps des jeux que tu aimes,
Puis vous vous regrouperez pour :

- *voir si tous les copains sont là,*
- *parler du jour de la semaine avec le grand calendrier,*
- *regarder le temps qu'il fait et la météo,*
- *commenter l'activité du matin.*

Chaque jour, tu feras une activité différente :
Pour être plus à l'aise dans ton corps

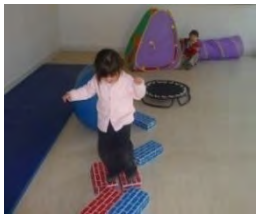

- *tu iras dans un espace de jeux où on peut grimper, sauter, courir, glisser sur le toboggan, passer des obstacles,*
- *tu pourras faire de la musique, en tapant sur des instruments, chanter et apprendre des comptines,*
- *tu joueras dans l'eau à la pataugeoire,*
- *tu iras au poney-club, tu t'occuperas de ton poney avant de monter sur son dos.*

Pour être plus adroit et découvrir le plaisir de réaliser

- *tu feras des travaux manuels, de la peinture, du dessin, du découpage, du coloriage…*
- *Tu prépareras de la pâtisserie pour le plaisir de faire la recette d'un gâteau, le faire cuire et se régaler ensemble.*

Pour apprendre à être à l'extérieur de l'Espace Arc-en-Ciel

- *nous ferons des promenades en ville, nous irons au marché, faire des courses pour notre goûter, cueillir des fruits à la Ferme de Gally, à la jardinerie,*
- *nous assisterons à des spectacles, irons au théâtre, …*

À l'Espace Arc-en-Ciel, les éducatrices ou toi proposeront :

- *de lire des histoires,*
- *d'apprendre des chansons,*
- *de jouer avec les petites voitures, le garage, le château-fort, la dinette*
- *de faire des jeux de société avec d'autres enfants…*
- *de découvrir que l'on peut partager le plaisir du jeu à plusieurs.*

Chaque semaine, tu pourras rencontrer le psychothérapeute avec lequel tu pourras parler, dessiner, jouer. Il rencontrera tes parents, à d'autres moments, pour discuter.
Si tu vas à l'école, une éducatrice de l'Espace Arc-en-Ciel rencontrera régulièrement ta maitresse pour réfléchir avec elle afin de t'aider au mieux.

Et après l'Espace Arc-en-ciel :

L'accompagnement par le SESSAD peut s'arrêter à tout moment en fonction des besoins et des désirs de l'enfant ou des souhaits des parents.
Différentes possibilités d'orientation sont proposées et discutées avec l'enfant et ses parents lors de la sortie :

- Poursuite de la prise en charge par un autre Sessad.
- Mise en place d'un suivi thérapeutique en CMPP ou en libéral.
- Orientation en établissement spécialisé (IME, ITEP, HJ…).
- Arrêt du suivi thérapeutique.

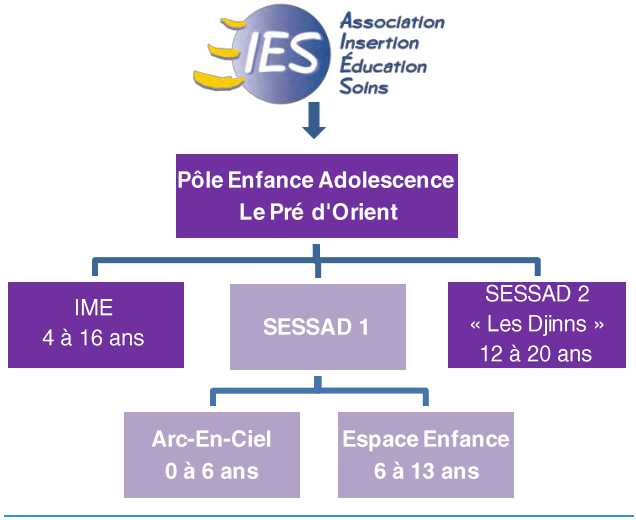

Prévention de la maltraitance

Comme l'exige la loi, nous veillons à mettre en place des modalités d'accompagnement bientraitantes et à prévenir et protéger les enfants et adolescents de toute situation maltraitante.
En cas d'éléments ou de faits de maltraitance, vous devez en faire état aux autorités compétentes. Vous pouvez vous tourner vers le/la chef de service ou la directrice au sein de l'institution ou vers les services compétents à l'extérieur.

119 : service national d'accueil téléphonique de l'enfance maltraitée,
39 77 : maltraitance des personnes handicapées,
01 39 55 58 21 : numéro d'écoute Yvelines du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Plan d'accès

Train : Ligne Montparnasse/Ville Nouvelle arrêt Versailles Chantiers
Ligne ST LAZARE arrêt Versailles Rive Droite

RER : Ligne C Versailles Château Rive Gauche

Bus : Lignes A, K, BAK, E arrêt Jules Ferry
Lignes 440, 439 arrêt St Louis
Lignes 401 arrêt Rue de Satory
Ligne 1 St Germain RER / Versailles rive gauche
Ligne H La Celle Saint Cloud / Versailles rive gauche

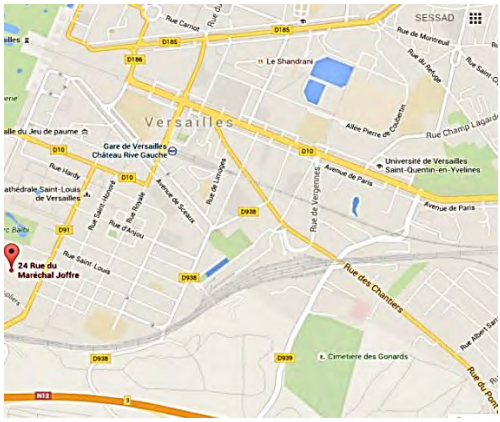

Association Insertion Éducation Soins

Siège social
3 place de la Mairie
78196 Trappes-en-Yvelines Cedex

Tél. 01 30 50 22 56
association-ies@wanadoo.fr
www.association-ies.com
CODE APE : 8610Z
SIRET : 775 708 183 00097